

Commune de Sprimont
Réunion de la Commission Locale de Développement rural (CLDR)
Procès verbal de la réunion du 15 mars 2017

Sont présents :

Mesdames et Messieurs les membres de la commission BOZET Jean-Luc, COGNIAUX Franz, DELMAL Christiane, DYKMANS Pierre, PICQUOT Isabelle et PONTHER Joseph.

Monsieur ANCION Claude, Président de la CLDR.

Madame DELVILLE AF, secrétaire de la Commission.

Madame VANNI Maurine, Agent de développement local GREOA.

Sont excusés :

Mesdames et Messieurs les membres de la commission DEFLANDRE Yves, DELVAUX Luc, LEVERD Dominique et SCHYNS Frédéric.

Monsieur LILIE Jacques, Directeur du GREOA.

Sont absents :

Mesdames et Messieurs les membres de la commission BIATOUR Edmond, DANGEZ Jacques, DANHIEUX Yan, DEFAYS Alain, DEFGNEE Henry-Jean, DELHAXHE Eric, DELPORTE Pierino, GEORGES Muriel, GRUSELIN Antoine, HEBRANS Michel, LAHAYE Pierre, MARCHAL Odette, MORAY Caroline, MOTTARD Frédéric, ROUXHET Olivier, t'SERSTEVENS Jean-Marc, THIL Eric et VOUE Lucie.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 22/12/2016

Le procès-verbal de la séance du 22/12/2016 est approuvé.

2. APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2016

Le projet de rapport annuel joint à la convocation de la réunion est parcouru et approuvé.

Il est fait mention que tout au long de l'année, ce rapport doit être complété par les différents travaux réalisés par les services communaux (réouverture et entretien des sentiers, petites réalisations diverses,...).

3. SITUATION DES FICHES EN COURS

Fiche 1.1. « Louveigné »

Les travaux se terminent.

La réception provisoire pour le lot 1 (aménagement du parking et venelle d'accès depuis la place du Tilleul) se tiendra le 24.03.2017.

A titre d'information est inscrit à l'ordre du jour du conseil communal du 30.03.2017 deux dénominations de rue :

1. la portion entre la place du Tilleul et la rue du Doyard : rue Raphaël Bastin
2. venelle d'accès au parking à l'arrière de l'école : Chemin des Écoliers.

Fiche 1.4 « Damré »

Une réunion de coordination s'est tenue le 31/01/2017 avec M. Philippe DELAUNOIS, Mme Bernadette FRANCK du SPW – DGO3 – Développement rural, M. Henri HANIN pour le CGT, M. Jean-François COLLIN pour le cabinet du Ministre COLLIN, M. Pierre DYKMANS pour l'asbl CFS (Chemin de Fer de Sprimont), Mme VANNI pour le GREOVA, M. le Bourgmestre Claude ANCION et Mme AF DELVILLE pour la Commune de Sprimont.

Lors de cette réunion, les représentants du développement rural ont précisé que le Développement rural ne pouvait intervenir unilatéralement dans la pose de voies ferrées, car dans le cadre de ce dossier ce type d'investissement relève spécifiquement de la politique sectorielle du Tourisme.

M. Hanin a annoncé que, vu l'évolution du CFS, le CGT ne devrait plus hésiter quant à la prise en charge des voies ferrées (60% de subsides). Les postes relatifs aux voies ferrées pourraient donc être éligibles en plus du bâtiment d'accueil, du mobilier urbain fixé et de la signalisation.

Il a par conséquent été convenu que l'administration communale devait établir une nouvelle note précisant la répartition des postes subsidiables par le CGT et par le Développement rural et que cette note devait ensuite être transmise au CGT et au Développement rural pour accord.

Il a également été admis que :

- l'administration communale pouvait réintégrer dans la fiche-projet les travaux d'égouttage, tout en sachant qu'ils ne seraient pas subsidiables, car il est souhaitable qu'ils soient réalisés en même temps dans le futur marché public de travaux;
- l'administration communale devait réfléchir à améliorer la fiche-projet présentée en juin 2016, quant à l'aménagement de la place de Damré en elle-même. Cet aménagement d'espace public pourrait être pris en charge par le Développement rural au taux de 60%, moyennant l'accord du Ministre ;
- la fiche adaptée devrait être approuvée par la CLDR avant transmission au développement rural ;
- l'administration communale devrait également présenter un plan d'implantation plus complet, reprenant notamment les parties relevant des domaines public et privé occupés par les voies ferrées ;
- la convention de mise à disposition du domaine public à l'asbl CFS devrait être actualisée et approuvée par le conseil communal ;

Les membres présents sont d'accord sur le principe d'adapter la fiche-projet en améliorant le cadre convivial de la place de Damré.

Le bureau GESPLAN (adjudicataire du marché de services « Contrat cadre pour missions d'auteur de projet ») sera chargé de cette mission.

4. DIVERS

Renouvellement de l'opération de développement rural

Dès lors que le programme communal de développement rural actuel de Sprimont prend fin le 12 septembre 2017, le conseil communal, en séance du 21/12/2016, a décidé de réaliser une nouvelle opération de développement rural sur le territoire de l'entité de Sprimont et de solliciter l'aide du GREOVA pour la réalisation des différentes phases de cette opération de développement rural.

Cette décision a été transmise au Ministre COLLIN ayant la ruralité dans ses attributions.

Ce dernier a accusé réception du courrier dans lequel il a annoncé faire part de sa décision, quant à l'accompagnement de l'opération par le GREOVA, dans les meilleurs délais.